

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)

COMMUNE DE NIEVROZ

COMPTE RENDU REUNION

DU 30 JUIN 2015 ET 21 SEPTEMBRE 2015 – 9h30

REUNION 30 JUIN 2015

La première pierre de la STEP a été posée fin juin 2015. La STEP est dimensionnée pour prendre en compte toutes les communes concernées. 30 000 eq/hab . Maxi 35 000. Pour l'instant il y aurait 25 000 hab.

Le diagnostic devrait être fait en sept 2015. Début 2016 fin du diag.

Concernant le camping : 144 emplacements actuellement. L'idée ce serait 6 places de camping-car + 12 chalets sur pilotis. Serait toléré une cinquantaine de caravanes. Ce serait validé avec les services de la Préfecture.

Carrière ; le PPRI ne les exclut pas. Le SCoT est ok parce qu'il y a derrière la remise agricole. Seules les extensions des sites actuels sont autorisées. Les projets de réhabilitation des carrières sont très appréciés par le monde agricole, le SCoT...

Zone d'activité ; pas question de sortir la zone d'activités (extension), le maire veut la garder. La 3CM soutient évidemment la collectivité dans cette démarche. Ils seraient en train de travailler pour faire valider cette idée auprès du SCoT.

Prise en compte du PPRI : le long de la route départementale, une bande de 30 mètres serait autorisée.

Les gens du voyage : le préfet valide l'aide pour la commune. On parle bien ici d'une cinquantaine de familles qui vivent principalement dans des chalets sur des parcelles dont ils sont propriétaires.

Navette livraison en 2014. Embarcadère n° 8 validé dans le PPRI. Problème à propos des trop grandes exigences environnementales sur la présence de cette navette. Les demandes apparaissent comme parfaitement injustifiées et pas en rapport avec les enjeux.

REUNION 21 SEPTEMBRE 2015

Concernant le plan que j'avais envoyé le 1^{er} juillet, ils n'ont rien rendu pour le moment mais apparemment ils ont travaillé dessus. Ils devraient répondre à mes demandes et aux autres que j'ai formulé ce jour.

Concernant les logements sociaux, la Préfecture associée au Département devrait débiter une mission qui commencerait en octobre prochain. Le diagnostic devrait être fait vers la fin de l'année. Cette mission a pour but de faire l'état des lieux précis des gens du voyage sur la commune et de faire des propositions pour leur prise en compte comme du logements social.

Jean luc explique que le SCoT voudrait prendre en compte une partie du PSLA (peut-être 50 %) comme du logement social. il faudrait que les élus fassent le forcing auprès du SCoT et des autres élus pour que cette mesure passe parce que ça permettrait à la commune d'afficher un meilleur taux de logements sociaux.

Sur Nievroz, presque la totalité des gens du voyage sont des personnes qui sont propriétaires des parcelles sur lesquelles ils ont leur « résidence principale ». Le SCoT devrait intégrer cette problématique si les travaux de la Préfecture présentaient quelques choses de favorables pour la commune.

Concernant la zone d'activité et surtout son extension, elle était inscrite de longue date dans le document d'urbanisme. Le problème c'est que le SCoT ne parle plus de cela et ne veut pas en entendre parler.

Pourtant en face de la route il y a la future extension de la ZA de La Boisse et surtout l'ensemble des parcelles appartient à la Com Com. Par ailleurs, si certaines entreprises ne peuvent pas s'agrandir elles quitteront certainement le coin. La commune se battra pour que ce projet sorte.

Sinon visiblement la collectivité a fait beaucoup de boulot avec les carriers pour les zones d'extension des carrières. Il y a beaucoup de matière pour l'environnement.

Sinon, la collectivité à l'air d'avoir fait beaucoup de relevés faune et flore : ils devraient nous faire passer les éléments en question.

La commune est évidemment concerné par la navette fluviale : elle est concernée par la halte fluviale n°8. Aujourd'hui il y a des problèmes parce qu'il faut agrandir l'écluse de Jons pour faire passer des péniches : le cout initial de 6 millions passerait à 16 millions. Par ailleurs il faut un deuxième bateau pour assurer la sécurité. Mais sinon l'ensemble des acteurs du territoire concerné (métropole comprise) sont très concernés et très actifs. Tout le monde veut que cela marche. Le projet est de faire marcher la navette toute l'année et pas que pendant l'été. Il faut également des postes de secours et d'évacuation tous les 500 mètres. La navette peut constituer un objectif à part entière

Concernant les cheminements doux, il faut parler de l'anneau bleu qui est un élément clef pour les modes doux.... Sur la rive droite il y a la volonté de terminer le bouclage. Il y a une très bonne entente de tous les acteurs locaux et riverains....

Concernant les carrières : une charte a été signée entre les carriers et chambre d'agriculture (il me semble)

Pour la prochaine réunion il y aura tout le conseil : présentation du PADD un peu plus light.

J'ai demandé qu'ils me donnent tous les éléments sur la STEP.

**PROCHAINES REUNIONS
26/10/15 ET 23/11/2015**